

Auteur

JEAN-LOUIS MISSIKA

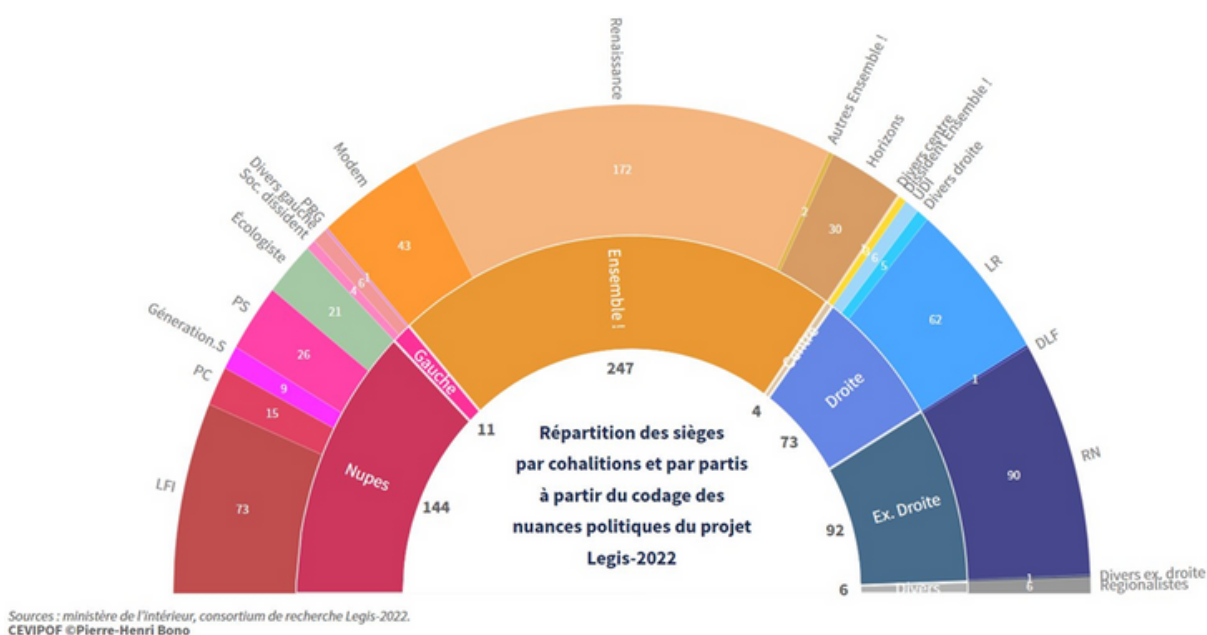
Directeur éditorial de
La Grande Conversation

Adieu Jupiter

20 JUIN 2022

Le résultat du deuxième des élections législatives crée une situation politique inédite en privant le Président de la République d'une majorité claire au Parlement. Les partis et les députés vont-ils prendre leur responsabilité pour entrer dans une démarche de coalition et une logique de négociation ?

Il y a deux lectures possibles des résultats des législatives. Soit les Français se sont déjugés en ne confirmant pas leur vote de l'élection présidentielle. Soit ils ont été cohérents en mettant fin à la verticalité du pouvoir qui avait caractérisé le premier mandat d'Emmanuel Macron. La seconde interprétation semble plus solide que la première puisque, sondage après sondage, près des deux tiers d'entre eux affirmaient qu'ils ne souhaitent pas qu'Emmanuel Macron dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale^[1]. Le réélire, oui. Lui confier les mêmes pouvoirs, non.



Il y a deux lectures possibles des résultats des législatives. Soit les Français se sont déjugés en ne confirmant pas leur vote de l'élection présidentielle. Soit ils ont été cohérents en mettant fin à la verticalité du pouvoir qui avait caractérisé le premier mandat d'Emmanuel Macron. La seconde interprétation semble plus solide que la première puisque, sondage après sondage, près des deux tiers d'entre eux affirmaient qu'ils ne souhaitent pas qu'Emmanuel Macron dispose d'une majorité à l'Assemblée nationale . Le réélire, oui. Lui confier les mêmes pouvoirs, non.

[1] Précisément 61% contre 37% dans le baromètre Opinionway pour *Les Echos* du 16 juin 2022

LE GRAND RETOUR DU PARLEMENTARISME

Les commentateurs qui parlent de cataclysme ont une lecture présidentialiste des institutions de la cinquième République, mais si on choisit une lecture parlementariste, ce résultat représente une normalisation de la politique française par rapport à ce qui se passe ailleurs en Europe. Le gouvernement d'Elisabeth Borne dispose d'une majorité relative de 42% en nombre de députés « Ensemble » à l'Assemblée, sa situation est très confortable si on la compare à celle de Pedro Sanchez en Espagne qui peut s'appuyer sur 34% de députés PSOE ou celle d'Olaf Scholz en Allemagne qui, lui, ne peut compter que sur 28% de députés SPD. Le parlementarisme est donc de retour en France, et l'on pourrait considérer cela comme une bonne nouvelle, si notre classe politique avait une culture du compromis et du dialogue, ce qui n'est malheureusement pas le cas, tant elle s'est forgée dans une culture de la confrontation et de la gesticulation où l'hémicycle était une scène de théâtre plutôt que le lieu où l'on délibère sur les lois. C'est pourquoi les semaines et les mois qui viennent vont être essentiels pour voir si les députés seront à la hauteur de la situation et des attentes des Français en la matière. Est-ce que la culture politique traditionnelle française « la rue contre le pouvoir » cédera progressivement la place à une culture de controverse, de dialogue et de recherche de compromis au Parlement ? C'est tout l'enjeu de cette situation inédite.

LE SCRUTIN MAJORITAIRE N'A PAS DÉFORMÉ LA TRIPARTITION POLITIQUE

Emmanuel Macron avait promis une nouvelle façon de gouverner, plus coopérative et plus horizontale, les électeurs ont donc préféré s'en assurer en créant les conditions pour que cette promesse soit tenue « quoi qu'il en coûte ». Comment ? Tout simplement en renonçant au principe du front républicain aux législatives, alors qu'ils l'avaient appliqué lors de la présidentielle pour éliminer Marine Le Pen au second tour. Les électeurs de gauche ne se sont pas mobilisés en faveur des candidats de la majorité présidentielle lors des 103 duels qui opposaient Ensemble et le RN. C'est ce qui explique que l'extrême-droite en ait gagné un sur deux. Les électeurs macronistes ne se sont pas mobilisés non plus en faveur des candidats de la gauche unie lors des 60 duels qui opposaient NUPES et RN. Et le RN en a gagné plus de la moitié (53%). En revanche les électeurs de droite se sont mobilisés lors des 166 duels Ensemble-NUPES, et Ensemble en a gagné les trois-quarts ; et les électeurs Ensemble se sont eux aussi mobilisés lors des duels LR-RN, et LR en a gagné plus de 90%. Ces abstentions différentielles circonscription par circonscription, expliquent comment un scrutin majoritaire à deux tours a pu accoucher d'une Assemblée qui aurait pu être élue à la proportionnelle, tant la tripartition constatée lors du premier tour de la présidentielle se retrouve dans la répartition des sièges. La seule différence notable est la bonne résistance de LR qui réussit à conserver 73 députés. Le tableau suivant résume cette configuration des duels gagnés et perdus.

Tableau 1 - Les configurations de duels

166 duels Nupes-Ensemble	Nombre d'élus	Pourcentage
NUPES	43	25,9%
Ensemble	123	74,1%
103 duels Ensemble-RN		
Ensemble	52	50,5%
RN	51	49,5%
60 duels NUPES-RN		
NUPES	28	46,7%
RN	32	53,3%
30 duels LR-RN		
LR	28	93,3%
RN	2	6,7%

GOUVERNABLE OU INGOUVERNABLE ?

Ce n'est pas la première fois que le Président élu n'obtient pas de majorité absolue à la chambre. Ce fut le cas pour François Mitterrand en 1988, mais c'est la première fois que sa majorité relative est si faible que le vote des lois au cas par cas semble inaccessible. Michel Rocard, le Premier ministre de l'époque, devait trouver 17 voix supplémentaires pour obtenir la majorité, ce à quoi s'employait avec talent Guy Carcassonne, responsable dans son cabinet des relations avec le Parlement, mais il avait quand même utilisé l'article 49-3 à 28 reprises entre 1988 et 1991. Aujourd'hui cet article ne peut plus être utilisé qu'une fois par session ainsi que pour les lois de finances. Ce n'est donc pas ainsi que la nouvelle Assemblée pourra être gouvernée.

Pour le moment, la macronie est face à cette Assemblée comme une poule devant un couteau. « Paralyse totale » « dissolution dans un an », « les Républicains on ne peut pas les acheter, ils se sont construits dans l'opposition à Macron », telles sont les opinions émises dans le camp Macron selon *Le Monde*^[2]. On voit à quel point la culture de la négociation n'est pas dans leur code génétique. Car pour construire une coalition il faut discuter et encore discuter pour transformer des adversaires en partenaires. Renoncer avant même d'avoir commencé n'est sans doute pas la meilleure des stratégies. Quant à la dissolution, elle est loin d'être un remède miracle car elle reproduit les mêmes rapports de force. L'Espagne a connu quatre législatives en quatre ans, entre 2015 et 2019, mais à l'issue de ce feuilleton électoral, Sanchez a dû s'allier avec Podemos, et négocier avec les indépendantistes catalans et basques pour bâtir une majorité. Bref, si les Français ont choisi de basculer le 19 juin vers le parlementarisme, il est peu probable qu'ils changent d'avis l'année prochaine.

Si la macronie a du mal avec la culture du compromis, il en va de même des Républicains. Au soir du second tour, le patron du parti, Christian Jacob affirmait que son parti était dans l'opposition et y resterait. Cette formation politique est tiraillée entre son aile droite qui regarde du côté du RN et son aile centriste tentée par une alliance de gouvernement. C'est en tranchant ce nœud gordien que LR sortira d'une situation périlleuse qui dure depuis 2017 et menace son existence. Il semble qu'une alliance LR-Ensemble soit la seule solution pour sortir cette Assemblée de l'ingouvernabilité. Solution difficile et douloureuse pour les deux partis, comme toute solution de compromis.

Enfin du côté de la gauche, c'est entre les 4 partis de la coalition NUPES que cette culture du compromis et du dialogue va être mise à l'épreuve. Déjà l'exigence de Jean-Luc Mélenchon d'un groupe NUPES unique à l'Assemblée, montre que cette culture n'est pas non plus dans l'ADN des Insoumis. Au fil des lois à voter, des amendements à déposer et des postes à pourvoir, on verra quelle est la solidité et la consistance de cette alliance.

La politique fait donc son grand retour en France, elle déplace son centre de gravité de l'Elysée au Palais-Bourbon, elle bouscule la technocratie et oblige les députés à dialoguer plutôt que monologuer. Paralyse ou compromis, le choix est entre leurs mains. La seconde option suppose que des opposants ne se regardent pas comme des ennemis, ce qui serait un progrès sensible.

[2] *Le Monde*, 19 juin 2022